Université de Montréal

École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement

Bourse Marie-Lessard

La bourse Marie-Lessard permet d'aider financièrement deux des meilleur(e)s étudiant(e)s à la maîtrise en urbanisme : un(e) étudiant(e) nouvellement admis(e) et un(e) étudiant(e) qui débute sa 2e année à la maîtrise. La bourse est accessible à toutes les personnes étudiantes, incluant les personnes étudiantes non canadiennes.

Montant des bourses : 7000 $ et 5000 $

- **Récipiendaire en première année de la maîtrise en urbanisme (7000$)** : Le montant de la bourse sera versé à la personne récipiendaire en deux versements égaux (en décembre et en février) ;
- **Récipiendaire en deuxième année de la maîtrise en urbanisme (5000$)** : Le montant de la bourse sera versé à la personne récipiendaire en deux versements égaux (en décembre et en février).

Critères d'admissibilité :

- Avoir un excellent dossier académique ;
- Être inscrit(-e) **à temps plein** à la maîtrise en urbanisme pour l'année en cours ;
- Répondre à toutes les conditions associées à l'inscription de ce programme ;
- Ne pas avoir déjà reçu la Bourse Marie-Lessard.

Comité d'attribution :

- La direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ou une personne représentante ;
- Un(e) professeur(e) de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage ;
- Un(e) professionnel(le) en urbanisme, diplômé(e) de l'Université de Montréal.

Calendrier :

- Réception des candidatures du 1er au 30 novembre à l'adresse suivante : bourses-urbapa@umontreal.ca
  Inscrire en objet : **Bourse Marie-Lessard**
- Votre dossier de candidature doit inclure les documents suivants :
  - Un curriculum vitae ;
  - Relevé de notes le plus récent ;
  - Une lettre expliquant votre intérêt pour le programme.
- Annonce des personnes lauréates : Décembre
- Reconnaissance lors de l'EFFA : Mai